

BOVES, le 20 novembre 2020

N/Réf. : DAG-AW/ID
Objet : Adhésion de Longueau à la FDE 80

**Le Président,
Franck BEAUVARLET
à**

**Mesdames, Messieurs les Maires,
Messieurs les Présidents des EPCI
adhérents à la FDE 80**

Madame, Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

La Ville de Longueau, par délibération du 8 septembre 2020, a sollicité son adhésion à la Fédération.

Par délibération du 23 septembre 2020, le Comité Syndical de la Fédération a accepté l'adhésion de la ville de Longueau. Vous trouverez ci-joint copie de cette délibération.

En application de l'article 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, votre collectivité dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer par délibération sur l'admission de cette commune à la Fédération.

A défaut de délibération dans ce délai, la décision sera réputée favorable.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Franck BEAUVARLET

P.J. : Délibération du comité en date du 23/09/2020 approuvant l'adhésion de la ville de LONGUEAU à la FDE 80.
Projet de délibération communale/communautaire.